

Au concours d'Internat. — Un étudiant en médecine, M. Mannheimer, était soupçonné par ses camarades d'avoir commis une fraude au concours de l'internat, en récitant une composition apprise par cœur après coup, au lieu de lire celle qu'il avait écrite.

Un des membres du jury, le docteur Thoinot, a déclaré que les soupçons des étudiants n'étaient pas fondés. Il est vrai, a-t-il dit, que M. Mannheimer a mis à lire sa copie quarante-trois minutes, c'est-à-dire un temps exceptionnellement long; mais il avait écrit sa composition en style presque télégraphique, avec force abréviations. Il a donc bien lu ce qu'il avait écrit; mais cela ne valait pas plus de 18 points, et c'est pourquoi le jury lui a donné cette note, avec laquelle, comme on vous l'a dit, il sera refusé. S'il avait commis une fraude, ce n'est pas 18, mais zéro que le jury lui aurait donné.